

# INTER SECTIONS



# N°8

Par votre vote, vous avez le pouvoir de changer votre avenir. Seule, une alternative de gauche et un ambitieux programme de transformation sociale pourront répondre durablement aux enjeux de notre époque. Ils devront s'attaquer à la finance et imposer un nouveau modèle respectueux des hommes et de la planète,

Avec votre bulletin de vote, vous pouvez tracer un autre chemin pour la France, loin de la casse sociale de la droite, des vieilles recettes libérales d'Emmanuel Macron et de la violence de l'extrême droite. Vous pouvez contribuer à faire naître une nouvelle majorité politique à gauche à laquelle travaille le Parti communiste français



Depuis plus d'un an maintenant, celui-ci multiplie les démarches, y compris en Savoie, pour rassembler la gauche. Il a pour cette raison renoncé à présenter un candidat aux élections présidentielles et appelle à voter pour Jean Luc Mélenchon.

Il présentera des candidats aux élections législatives pour soutenir son programme et contribuer à construire à l'assemblée nationale une majorité de progrès, mais est prêt à négocier le retrait de certains d'entre eux pour créer un front commun des partis qui poursuivent les mêmes objectifs que lui..

Le progrès social a toujours été favorisé par des scores élevés du PCF.

Mobilisons nous tous pour

- Le succès de Jean Luc Mélenchon
- La création d'une union populaire pour les législatives (et après)
- Le succès des candidats communistes aux législatives

## Une situation inédite

Ces élections sont marquées par la place qu'y prend l'extrême droite. Au Parti Communiste Français, on ne peut pas la banaliser : le parti des fusillés possède, gravé dans sa mémoire, les traces sanguinaires du dernier passage au pouvoir de celle-ci dans notre pays. Quelques anciens de la milice, nos bourreaux, ont participé à la création du Front National.

On nous dira que les temps ont changé, et que tout le monde peut changer comme le temps. C'est vrai, nous-mêmes l'avons fait, car c'est le propre des idées vivantes.

Au Parti communiste, le changement a consisté à traduire dans un programme le fait que la démocratie est le seul moyen de transformer la société.

Au Front national, on se borne à égrainer les situations déplorables créées par le capitalisme, sans proposer de solution. On menace les juges et les fonctionnaires, on parle de guerre civile, d'Etat d'urgence prolongé et durci.

Partout où la droite radicale a le pouvoir : en Hongrie, en Pologne, aux Etats Unis, la stigmatisation des étrangers va de pair avec une politique dure contre les travailleurs et des atteintes aux libertés de tous.

La droite, celle qui a gouverné le pays 37 années sur les 59 ans de la Vème République, se rapproche de son extrême : programme très doux aux riches et très dur aux pauvres, même stigmatisation de diverses parts de la population ou de la justice, mêmes conseillers d'extrême droite issus du GUD dont une, au service de Fillon, voulait jadis « tuer tous les communistes » et d'autres, au service de Le Pen, cachant mal leur antisémitisme.

Pour le Parti Communiste Français, il n'est donc pas responsable de conduire cette campagne électorale comme si aucun danger nouveau n'existait.



C'est pourquoi nous regrettons l'impossibilité d'arriver à un accord entre toutes les forces qui ont combattu la loi El Khomri. Nous regrettons également qu'il n'ait pas été possible, à ce jour, de préparer des candidatures communes aux législatives avec « France Insoumise » en Savoie.

Rien n'est perdu : mobilisons nous tous ! Vous verrez qu'alors, les choses évolueront.

(image extraite de « une de l'humanité dimanche du 2 février »)

## **Et alors ?**

*C'est l'unique réponse que le candidat de la droite radicale, F.Fillon, a donné au fait qu'un « ami » lui a offert des costumes pour une valeur de 40 000€*

*Et alors ? Eh bien 40 000€, c'est le salaire brut annuel d'un salarié moyen, celui qui va payer 2% de plus de TVA en cas de victoire du même candidat, va voir l'âge de sa retraite portée à 65 ans, va travailler 37h payées 35 s'il est fonctionnaire sans même pouvoir bénéficier de la « carotte » de 350€ par an parce qu'il gagne trop, alors que celles et ceux qui gagnent beaucoup plus verront leurs impôts baisser.*

*Et puis, 40 000€, c'est plus de 5 fois le maximum qu'un citoyen peut donner à un parti politique. Tout le monde n'a pas d'« ami » qui peut dépenser, de façon désintéressée, 40 000€ pour un cadeau.*

*Il est donc bien normal que chacun s'interroge sur un éventuel « retour sur investissement ». Il n'y a que F.Fillon pour ne pas s'en rendre compte : c'est dire s'il baigne dans un monde étranger à celui de l'écrasante majorité des français. Ce monde là peut être tranquille : la suppression de l'impôt sur la fortune, l'allègement des droits de succession et des droits sur les plus-values les enrichira encore.*

*Fillon, soupçonné de détournement de fonds publics (comme Le Pen) d'escroquerie aggravée, est le candidat des riches. Piller la richesse nationale, ils ont l'habitude.*

*Cahuzac, Fillon, Le Pen, le Roux, « tous pourris » ? Non : souvenez-vous : lorsqu'elle était conseillère générale du canton d'Aiguebelle, Christiane Lehmann entretenait, avec ses indemnités, un local pour vous recevoir, un journal pour vous informer de son travail. Elle a toujours partagé les pouvoirs qui lui étaient donnés avec les personnes susceptibles d'en bénéficier, et elle a toujours été là pour défendre les plus modestes, pour être aux côtés des salariés et proposer des solutions en leur faveur. Les députés communistes ont fait de même : contre-projet de Loi Travail augmentation des aides aux agriculteurs.... (voir p.4),*

## **CE QUE NOUS VOULONS**

### **Une nouvelle ambition de progrès social :**

- **Augmentation du SMIC et des minima sociaux au niveau du seuil de pauvreté**
- **Abrogation de la loi El-Khomri,**
- **loi pour la sécurité de l'emploi et de la formation,**
- **Relance des services publics plus particulièrement santé et l'éducation,**
- **Construction de 200 000 logements sociaux par an...**

### **Une VIe République démocratique :**

- **Droits nouveaux pour les citoyens et les salariés,**
- **Le droit de vote des étrangers pour les élections locales,**
- **Récépissé lors des contrôle d'identité...**
- **Une république parlementaire contrôlée par les citoyens**

### **L'égalité femmes-hommes :**

- **Loi cadre contre les violences faites aux femmes,**
- **Renforcement des contraintes pour l'égalité professionnelle,**
- **Garantie du droit des femmes à disposer de leur corps...**

### **La lutte contre la finance pour prendre le pouvoir sur l'argent :**

- **Nationalisation de BNP Paribas et de la Société générale,**
- **Plan de lutte contre l'évasion fiscale et COP fiscale mondiale,**
- **Réforme de justice fiscale...**

### **Un nouveau mode de production et de consommation :**

- **Un million d'emplois dans les filières industrielles d'avenir ;**
- **Un plan d'urgence pour le climat ; un mix énergétique sous contrôle public ;**
- **Un nouveau modèle agricole garantissant des prix rémunérateurs aux paysans...**

### **Une France à l'offensive en Europe et dans le monde :**

- **La remise en cause du traité budgétaire européen,**
- **Un fonds d'investissements financé par la BCE,**
- **Une conférence européenne pour la paix et le désarmement...**



# LA LOI TRAVAIL DES COMMUNISTES

## 1. Un CDI renforcé et les 32 heures par semaine

Les communistes proposent un nouveau contrat de travail. Chaque personne aurait droit à une « immatriculation », « sans avoir à s'inscrire périodiquement comme chômeur ». Elle aurait droit à une formation qui permettrait, au lieu « de jeter les gens au chômage et détruire les capacités de production », de tirer la demande en instaurant « un salaire minimum légal par grand niveau de qualification ». Pour soutenir cet effort, il est proposé de « doubler au moins les sommes consacrées par les entreprises au financement de la formation professionnelle ».

L'autre mesure phare est la réduction du temps de travail de 35 à 32 heures.

## 2. Des mesures pour bannir la précarité

Contre la précarité, le PCF propose d'encadrer « sévèrement » les licenciements, afin qu'ils « deviennent des exceptions ». Les CDD et contrats d'intérim seraient limités à 5 % de l'effectif de chaque établissement, renouvelables une seule fois et pour une durée totale de 12 mois.

Il limite le temps partiel à la demande exclusive des salariés et de 24 heures hebdomadaires minimum. Pour abolir le dumping social et lutter contre l'«ubérisation de la société », l'article 7 veut rendre illégal ces nouvelles formes de contrat.

La proposition limite aussi le recours à la sous-traitance à deux niveaux maximum.

## 3. Des droits nouveaux pour les jeunes et les salariés

Pour les jeunes, le projet prévoit l'obligation de leur réserver « 10 % des nouvelles embauches ». Ils pourront également bénéficier d'une allocation égale au Smic lorsqu'ils suivent une formation choisie et une allocation d'autonomie lorsqu'ils sont sans emploi.

Les salariés auraient de nouveaux pouvoirs de gestion obligation pour les directions de prendre en compte les propositions des CE dans les choix de politique d'entreprise, avec un droit de suspension des projets patronaux.

Les populations dans les territoires gagneraient aussi de nouveaux droits via la création de commissions régionales pour l'emploi et la formation, dotées de pouvoirs de médiation en cas de suspension par un CE d'un projet patronal.

## 4. Le financement

Pour financer la proposition d'une sécurité de l'emploi et de la formation, nous préleverons sur les 269 milliards d'euros de coût annuel du capital (comprenant dividendes et intérêts d'emprunt versés) au même taux que pour les salaires.

Une manne, si on la compare aux 181 milliards d'euros annuels de cotisations sociales. Pour changer le comportement des entreprises et les émanciper des marchés financiers, le PCF propose également de moduler les taux d'intérêt de leurs emprunts « en fonction des engagements contrôlés de création d'emploi et/ou de mise en formation », et de faire de même avec les cotisations sociales et la fiscalité.

**Proposition de Loi déposée par les députés communistes en 2017.** Autres propositions : encadrement des rémunérations dans les entreprises de 1 à 20- droite de préemption des salariés en cas de cession de l'entreprise- interdiction des licenciements boursiers.....

